

ANNEE AGRICOLE : OCTOBRE 2019 - SEPTEMBRE 2020

RENOUVELLEMENT carte N° ou nouvelle ADHESION.....

COTISATION ANNUELLE INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE et BULLETIN TRIMESTRIEL : 45 €

Notre association, loi 1901, étant reconnue d'utilité publique depuis le 29 juin 1894, 66% du montant de votre cotisation annuelle (soit 30 € sur les 45 € de cotisation) et de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, vous devrez joindre à votre déclaration le reçu fiscal que nous vous adresserons en temps utile.

NOM (majuscules) : Mme, M.*	Prénom :	45€
Adresse postale :		
Téléphone Fixe : Portable :		
Adresse courriel (en majuscules svp) :		

-NOM (majuscules) : Mme, M.*	Prénom :	45€
Téléphone Fixe : Portable :		
Adresse courriel : (en majuscules svp)		

Jardinage	Forfait annuel : régler NB : 1°) Dispensé du forfait après 3 ans consécutifs de son paiement puis une adhésion annuelle ininterrompue : D3 2°) à partir du 01/03/2020 : demi forfait Séance : régler à chaque séance	Forfait adhérent : : 90€ Forfait couple : : 100€ <u>Inscrire la somme dans la colonne ou D (si dispensé)</u> Séance par adhérent : : 6€ Séance par couple : : 7€ <u>Inscrire « S » dans la colonne</u>	
	Visites de Jardins	Séance : réglé à chaque séance	Par adhérent : 2 € ou plus selon site <u>Inscrire « V » dans la colonne</u>
Atelier Floral	Séance : réglé à chaque séance	Séance par adhérent : : 10 € <u>Inscrire « F » dans la colonne</u>	
Botanique		<u>Inscrire « B » dans la colonne</u>	
	Forfait trimestriel : régler sur place à la 1^{ère} séance	Forfait adhérent : 30 € Forfait couple : 45 €	XX
	Dimanche ou journée : régler sur place à chaque séance	Séance par adhérent : : 15 € Séance par couple : : 20 €	XX
Cactées	Mardi ou après-midi : régler sur place à chaque séance	Séance par adhérent : 10 € Séance par couple : : 15 €	XX
	Forfait annuel : régler sur place Séance : régler à chaque séance	Forfait par adhérent : : 30€ Forfait couple : : 40€ Séance par adhérent : ... : 5€ Séance par couple : : 6€	

DON : €

TOTAL : cotisations + activités + don éventuel..... €

✂ Le, je règle la somme de **par chèque**, à l'ordre de la SCAH. **SIGNATURE** ✂

	<p>SOCIETE CENTRALE D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE ET D'ACCLIMATATION DE NICE ET DES ALPES MARITIMES 113, PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE Tél : 04 93 86 58 44 COURRIEL : scanice1@gmail.com Sites Internet : scah-nice.fr & scanicehistorique.free.fr</p>	<p>ANNEE 2019-2020 Cachet de la société</p>
--	---	---

Tout adhérent ou couple adhérent, ayant réglé pendant trois années consécutives le forfait jardinage, pourra continuer à participer gratuitement aux activités de jardinage tant que son adhésion à la SCAH sera maintenue.

ATTESTATION PROVISOIRE D'ADHESION 2019/2020

NOM :	PRENOM :	
NOM :	PRENOM :	